



## **Pour un nouveau paradigme de développement pour la République démocratique du Congo**

Ndibeshe Senoc, expert en politiques publiques et de développement

Novembre 2017

11.300 signes

La doxa économique néolibérale enseigne aux peuples des anciennes nations colonisées qu'il ne peut y avoir de développement économique et social sans le FMI, la Banque mondiale ou le Club de Paris. Les forces vives de ces pays, en ce compris la République Démocratique du Congo (RDC), seraient trop faibles pour réaliser ce travail de développement autocentré. Qu'en penser ?

Il convient de remettre profondément en cause ce postulat. En près de 60 ans de partenariat avec ces créanciers-vautours, la RDC est toujours dans une situation économique et sociale catastrophique. Sa population est aujourd'hui plus pauvre qu'elle ne l'était il y a 60 ans.

### *Sinistre ritournelle*

La propagande de l'Occident capitaliste répète *ad nauseam* que sans le FMI et les autres créanciers internationaux, le progrès économique et social de la RDC participe d'une utopie tout bonnement insensée. La RDC ne disposerait, d'après ces sources, d'aucun moyen susceptible de financer un plan de développement économique et social ambitieux du pays.

Là encore, il faut s'inscrire en faux contre cette vision des choses. D'une part, les ressources naturelles de la RDC enrichissent depuis toujours des intérêts à travers le monde et financent le développement de nombreux États (occidentaux) que l'on n'hésitera pas, pour le coup, à qualifier de « voyous ».

La presse économique de référence corrobore cette vision des choses. Ainsi, la fortune de l'ancien dictateur Mobutu Sese Seko, grand allié de l'Occident, a fait l'objet d'analyses

intéressantes de la part des grands journaux spécialisés dans l'étude des thématiques financières et économiques.

« Joseph-Désiré Mobutu est (...) arrivé au pouvoir en 1965. Il a eu le temps d'amasser et de placer beaucoup d'argent en lieu sûr. Le budget officiel de la présidence s'est longtemps élevé à 400 millions de dollars par an. Un pactole auquel venaient s'ajouter d'innombrables ponctions illégales sur la banque centrale, les entreprises publiques, les grands contrats d'infrastructures et les exportations de matières premières. Seule partie émergée de cet iceberg de richesses, ses luxueuses propriétés immobilières en Europe (France, Belgique, Espagne, Portugal, Suisse) et en Afrique (Maroc, Sénégal, Côte d'Ivoire). La bonne vingtaine de pied-à-terre du maréchal-président hors de son pays est évaluée à elle seule à 40 millions de dollars. En France, Mobutu Sese Seko possède un appartement de 800 mètres carrés avenue Foch et une villa à Cap-Martin, sur la Côte d'Azur. Un bien estimé à 30 millions de francs environ. Tout comme sa résidence de Savigny, près de Lausanne, en Suisse. Les neufs châteaux de Belgique vaudraient le double».<sup>1</sup>

Des appartements dans les métropoles européennes, des châteaux en Belgique, des villas au soleil, il est clair que le Maréchal à la toque en peau de léopard a davantage fait tourner les économies des pays riches que celles des villages congolais. A ce propos, le Financial Times a indiqué que la fortune de Mobutu avait déjà été évaluée aux alentours de quatre milliards de dollars au milieu des années 80.<sup>2</sup> Rien, depuis, n'a vraiment changé. Le Congo fait le beurre de l'Occident.

D'autre part, il n'aura échappé à personne que les grandes puissances se livrent à une guerre par acteurs locaux interposés en vue du contrôle des abondantes ressources de l'immense territoire congolais. L'omniprésence des intérêts étrangers en RDC constitue, de ce point de vue, une source de déstabilisation structurelle du pays. Jugez plutôt.

Depuis 2003, différents rapports du groupe d'experts des Nations unies<sup>3</sup> sur les causes du conflit dans la partie orientale du Congo ont démontré un lien clair entre la formation de milices armées et l'exploitation par des groupes étrangers, de minerais stratégiques pour le confort des peuples d'Occident. On songera notamment au coltan, un minerai indispensable à la fabrication des téléphones portables.

C'est, d'ailleurs, peu dire que l'avenir du pays se joue encore bien trop à l'extérieur de ses frontières. « Une partie du jeu se déroule loin du territoire national, notamment en Belgique, pour des raisons qu'un diplomate européen estime relever de la géopolitique pure ». (...) L'avenir de la RDC se joue également à Washington, New York, Londres et Paris — qui surveille cet espace géostratégique et francophone —, mais aussi au Rwanda et en Ouganda et, dans une moindre mesure, en Zambie, en Angola et en Afrique du Sud, pour des raisons de stabilité politique et parce que l'on craint un afflux de réfugiés congolais »<sup>4</sup>.

### *La dette, un instrument de développement socio-économique de la RDC ?*

La dette constitue le mécanisme par lequel cette ingérence est organisée structurellement. Si l'on procédait à un audit exhaustif de la dette publique congolaise, il serait parfaitement démontrable qu'elle n'a jamais servi au développement économique et social du pays. Loin d'être un instrument de développement et de bien-être, la dette a constitué l'instrument par

---

<sup>1</sup> Les Echos, édition mise en ligne du 20 mai 1997.

<sup>2</sup> Financial Times, 12 mai 1997.

<sup>3</sup> Rapport final du groupe d'experts sur la RDC [en ligne], New York, 12 janvier 2015. Url : [http://www.un.org/french/documents/view\\_doc.asp?symbol=S/2015/19](http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/2015/19) (date de consultation : 1<sup>er</sup> novembre 2017)

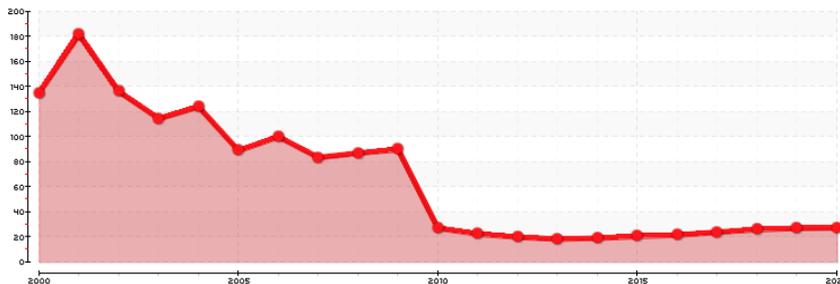
<sup>4</sup> Sabine Cessou, Le Monde Diplomatique, édition de décembre 2016.

lequel tout un peuple a été et est maintenu dans une misère indescriptible mais aussi l'outil par lequel s'est opérée la confiscation de la souveraineté politique de la RDC, comme ce fut, d'ailleurs, le cas d'autres pays du Sud.

Certes, les pays développés ont adopté l'initiative « pays pauvres très endettés » (PPTE) Lancée au début des années 2000, cette initiative visait à assister les pays les plus pauvres de la planète en rendant leurs dettes internationales plus supportables. A l'origine, sur les 42 pays concernés par cette mesure, 40 se trouvaient en Afrique subsaharienne. Parmi ces pays africains, il y avait la République démocratique du Congo.

Quels ont été les résultats de l'initiative PPTE dans le cas du Congo ? Le graphique qui suit va nous en dire plus.

République Démocratique du Congo - Dette brute publique en % du PIB



Source : FMI, janvier 2017.

En 2001, la dette étouffait littéralement l'économie congolaise. Elle représentait, à cette époque, plus de 180% du PIB du pays. L'initiative PPTE, en à peine une décennie, a amené le stock de la dette publique congolaise à 20% du PIB. Doit-on s'en réjouir ?

A la lumière des faits, il semble bien que non. D'un point de vue principal, puisque la dette publique de la RDC n'a jamais servi à assurer le développement du pays et à favoriser le bien-être de ses citoyens, il convient de l'annuler purement et simplement.

En effet, la dette publique congolaise, contractée au nom de tous les Congolais passés, présents et à venir, a principalement servi à garantir des conditions de vie confortables aux élites politiques corrompues du pays ainsi qu'à leurs intermédiaires occidentaux. D'un point de vue plus prosaïquement socio-économique, le stock actuel de la dette publique congolaise a recommencé à augmenter à partir de 2013. En 2018, le FMI prévoit que la dette publique congolaise atteindra le niveau des 30% du PIB du pays. En 2016, le PIB de la RDC était de 35 milliards de dollars. 30% d'un tel montant, cela revient à 10,5 milliards de dollars.

Or, près de 3 Congolais sur 4 vivent aujourd'hui avec moins d'1,5 dollar par jour. Si cette dette est illégitime, elle doit être intégralement annulée. C'est la condition *sine qua non* pour une amélioration des conditions de vie de la population congolaise. L'annulation de la dette suffira-t-elle à assurer le développement du pays ? Assurément, non. Il faut également refuser de contracter de nouvelles dettes.

*Non à une nouvelle dette publique !*

N'ayons pas peur de bousculer les idées reçues. La dette publique de la RDC est inutile. Le peuple congolais n'en a jamais vu la couleur. Il serait plus utile, après audit et annulation de la dette du Congo, d'affecter les sommes actuellement consacrées au remboursement de la dette

publique à la formation d'un nouveau fonds d'impulsion économique qui irait à la rencontre des initiatives des acteurs locaux et de leurs besoins.

Au nom d'un renversement paradigmatique, il convient de préconiser le rejet de tout programme économique dont le financement repose sur une nouvelle dette publique. Dès lors, la progression actuellement constatable de la dette publique doit être condamnée avec la plus grande fermeté.

La dette publique enlève aux Congolais la dignité et confisque le contrôle de leurs immenses ressources (sol et sous-sol). Dès l'instant où l'élite politique du pays s'engage pour augmenter le volume de la dette publique, les créanciers deviennent *de facto* les véritables maîtres des ressources du pays en confisquant le pouvoir et la souveraineté politique en tant qu'attribut essentiel d'un État.

Le sigle COPIREP en RDC (Comité de pilotage de la réforme des entreprises du portefeuille de l'État) ne signifie sans doute pas grand-chose pour beaucoup d'entre vous. Sachez que c'est par cet organisme que les créanciers exercent un contrôle sur les immenses ressources de l'État congolais. Lors d'un entretien, un expert belge m'a confié que le COPIREP était quasi « un État dans l'État ».

C'est en vertu de ce souci de refus des ingérences extérieures qui ont tant nui au Congo qu'il faut privilégier un modèle de développement économique et social qui sera davantage financé sur fonds propres par l'État congolais. Du point de vue des mécanismes économiques, ce modèle repose sur la spécialisation des provinces de la RDC dans les domaines où elles sont les plus performantes et la stimulation des échanges entre ces différentes provinces. Dans cette perspective et outre son rôle de régulateur et d'arbitre, l'État devra jouer un véritable rôle d'acteur économique en investissant une partie de ses revenus dans le développement d'un tissu industriel moderne et performant, en soutenant le développement des PME et en mettant à disposition conseils et appuis techniques. D'un point de vue financier ou budgétaire, ce modèle sera financé par un fonds d'investissement créé (et alimenté annuellement) par l'État central et les provinces de la RDC. Un comité de pilotage, au sein duquel les provinces seront représentées, sera créé pour porter ce modèle de développement et de transformation de la RDC.

Avec ce modèle, aucune province ne sera en retard de développement par rapport aux autres. Le progrès et la transformation progressive de la RDC qui en découlera (à coup sûr) provoquera un développement harmonieux grâce à l'activité d'un marché intérieur enfin performant. Les grands projets à caractère national ou dont l'intérêt touche plusieurs provinces resteront sous la responsabilité de l'État central. Le développement de la RDC sera autocentré ou ne sera pas. Nous espérons, grâce à ces propositions esquissées à très gros traits, vous en avoir convaincus.